THÈME 1: L'INTÉGRATION DE L'ENTREPRISE DANS SON ENVIRONNEMENT

Comment s'établissent les relations entre l'entreprise et son environnement économique ?

CHAPITRE 3

L'entreprise est un acteur économique qui occupe une position centrale dans une économie de marché. Elle est insérée dans un environnement économique avec lequel elle est en interaction constante.

Afin de comprendre comment s'établissent les relations de l'entreprise avec son environnement économique, il convient tout d'abord d'étudier les réseaux d'échanges qui existent entre elle et les autres acteurs (I). Il s'agira ensuite d'identifier les différentes catégories de marchés sur lesquels intervient l'entreprise et de caractériser les types de relations qu'elle y entretient avec les autres entreprises (II). C'est enfin au fonctionnement des marchés que nous nous intéresserons (III).

1. QUEL PANORAMA PEUT-ON DRESSER DES RELATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC SON ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ?

A. Des relations nouées avec différentes catégories d'acteurs économiques

Toute entreprise est insérée dans un environnement complexe et évolutif, constitué de différentes catégories d'acteurs économiques : entreprises, ménages, associations, banques, État. Le reste du Monde est la dénomination de l'ensemble des acteurs non-résidents (« étrangers ») avec lesquels une entreprise peut être en relation du fait de son activité internationale : clients et fournisseurs étrangers, associations, banques et États étrangers.

Chacun de ces acteurs, doté de **ressources** et confronté à des **dépenses** spécifiques, exerce un rôle économique qu'il est possible d'appréhender à partir de sa fonction principale ainsi que le synthétise le tableau page suivante :

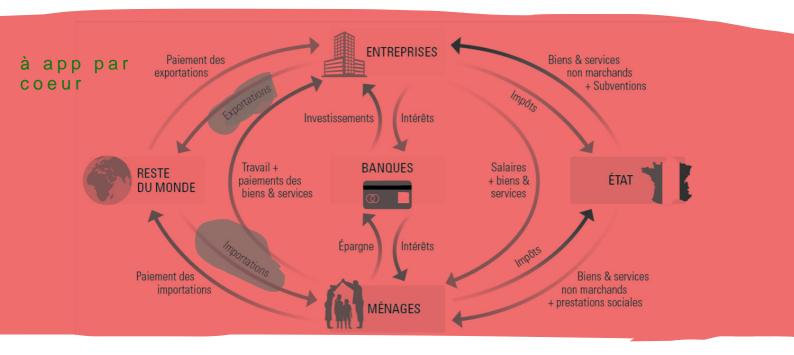
Lycée Jean Moulin d'Albertville BTS1

Agent économique	Exemples	Rôle économique principal	Ressources	Dépenses
	Entreprises <mark>privées</mark> aux	Produire des biens ou des	Recettes des	Charges courantes
	formes juridiques variées	services <mark>marchands</mark>	ventes	et investissements
Sociétés non financières (SNF)				
, ,	Particuliers,	Consommer et épargner	Revenus du	Charges
	consommateurs et clients	consommer et epargner	travail et du	d'exploitation et
	des entreprises et des		capital	investissement
_	banques, usagers du service			
	public			
Administration	État	Produire des <mark>biens ou des</mark>	Impôts et taxes	Dépenses
	Collectivités locales	services collectifs non		publiques de
Administrations		marchands		fonctionnement et
publiques (APU)				d'infrastructures
Association		Produire des biens et	Cotisations des	Dépenses de
	Associations aux objets	services non marchands	adhérents,	fonctionnement et
	divers		subventions	d'infrastructures
but lucratif au				
service des				
ménages (ISBLSM)				
	Établissements bancaires	Élaborer des produits et	Rémunération	Charges
Danque	ou de crédit en ligne ou	services financiers	des	d'exploitation
	disposant d'un réseau ,,	marchands	prestations,	(notamment
	d'agences		intérêts perçus	intérêts versés et dépenses
financières (SF)				d'infrastructures)
	Entreprises clientes à			a iiii astructures)
	l'étranger			
	Fournisseurs étrangers			
	d'entreprises nationales			
	Ménages (touristes)			

B. Les relations nouées donnent lieu à des échanges et des flux multiples (circuit économique)

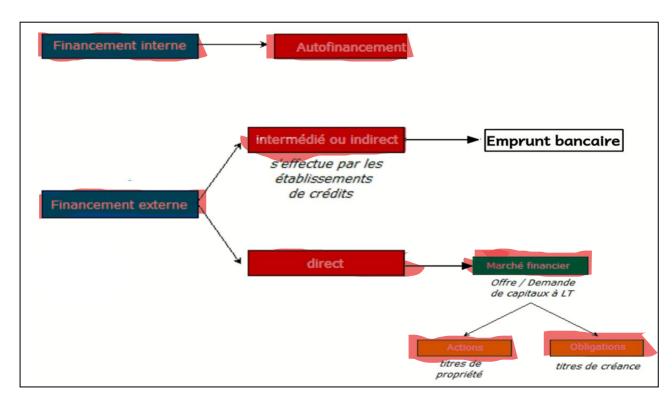
L'entreprise, dans le cadre de son activité de production de biens et/ou de services, entretient avec les différentes catégories d'acteurs des relations d'échanges (relations quotidiennes ou moins fréquentes) qui donnent lieu à des flux réels (achats/ventes de biens ou de services, prestation de travail des salariés) et à des flux monétaires (règlements en faveur des fournisseurs, règlements reçus des clients, prêts de la banque, versement d'intérêts, versements des salaires, paiement des impôts et taxes...).

L'ensemble de ces flux peut être synthétisé par le circuit économique, représentation schématique qui permet de visualiser de manière simplifiée la multiplicité des échanges économiques entre les différentes catégories d'acteurs.



Parmi les relations identifiées, la plupart sont des relations marchandes qui donnent lieu à des échanges sur des marchés.

2. Le financement des entreprises :



Deux grandes modalités de financement externe sont à distinguer [...]. Dans le premier cas, on parle de financement indirect ou intermédié et dans le second de financement direct. De manière générale, lorsque le financement est indirect ou intermédié, un intermédiaire financier s'interpose entre les agents à capacité de financement, auxquels ils apportent leur concours financier. Le crédit bancaire constitue la forme la plus emblématique du financement intermédié. Cependant, les banques peuvent aussi apporter leurs concours financiers en achetant les titres que ces derniers émettent. D'autres intermédiaires financiers (assurances, OPC, etc.) participent aussi au financement. [...] Par financement direct, on entend en effet le plus souvent le cas où des agents à besoin de financement émettent des titres (actions, obligations...) souscrits « directement » sur le

marché par les agents à capacité de financement et l'on parle à cet égard de financement de marché. [...]

Source: Jézabel Couppey-Soubeyran, Monnaie, banques, finance, Quadrige, PUF, 2015.

3. QUELS SONT LES MARCHÉS SUR LESQUELS ONT LIEU LES DIFFÉRENTS ÉCHANGES ÉCONOMIQUES ?

Un marché est le lieu de rencontre entre l'offre et la demande (d'un bien ou d'un service) dont le fonctionnement se caractérise par le degré plus ou moins élevé de concurrence.

A. Les trois catégories de marchés sur lesquels l'entreprise réalise des échanges

Les types de	Types de biens	Offre	Demande	Position de l'entreprise sur
marchés	échangés			ces marchés
Marché des biens et	Tous types de biens et/ou de services	Entreprises productrices de	Ménages, entreprises, associations, État en	Demandeuse de biens et de services auprès de ses
services	et/ou de services	biens et/ou services	tant qu'acheteurs de ces biens ou services produits	fournisseurs, des banques, de l'État. Productrice de biens et/ou de services qu'elle va vendre à ses clients
Marché du <mark>travail</mark>	Prestation de travail (physique ou intellectuelle)	Salariés potentiels	Entreprises (qui ont besoin de main- d'œuvre)	Demandeuse de travail
Marché financier	Capitaux à long terme (pour financer les investissements)	de financement	Agents à besoin de financement (entreprises, États, collectivités publiques, banques, associations)	Demandeuse de capitaux lorsqu'elle recherche des fonds sur ce marché pour financer ses investissements. Offreuse de fonds lorsqu'elle réalise des placements sur ce marché (achats d'actions ou d'obligations émises par d'autres)

B. Les types de relations qu'une entreprise entretient avec les autres entreprises sur les marchés

Des relations de complémentarité	Des relations de concurrence
Avec les entreprises partenaires (fournisseurs et entreprises clientes), une entreprise noue des relations de complémentarité, sur des marchés amont (sur lesquels elle est en position de demande) et sur des marchés aval (en position d'offre).	

3. COMMENT FONCTIONNENT LES MARCHÉS?

A. La loi de l'offre et de la demande : la recherche de l'équilibre

La loi de l'offre et de la demande est une loi économique qui prévoit que la hausse du prix d'une marchandise conduit à la baisse de sa demande et à l'augmentation de son offre, et réciproquement. Elle suppose des ajustements successifs des prix et des quantités pour aboutir à une situation d'équilibre dans laquelle, pour le prix d'équilibre, les quantités offertes et les quantités demandées s'égalisent.

B. Les principes ou les Conditions de la concurrence pure et parfaite :

Le modèle de concurrence pure et parfaite est fondé sur cinq conditions fondamentales : l'atomicité du marché, l'homogénéité du produit, une entrée libre sur le marché, la parfaite transparence du marché et des informations, et la libre circulation des facteurs de production.

- 1- L'atomicité du marché signifie qu'il existe un grand nombre d'agents économiques, tant du côté de l'offre que du côté de la demande, et qu'aucun d'entre eux ne dispose sur le marché d'une dimension ou d'une puissance suffisante pour exercer une action quelconque sur la production et sur le prix considéré.
- 2- L'homogénéité du produit suppose que toutes les entreprises livrent des produits et services que les acheteurs jugent identiques ou homogènes ; ils n'ont pas de raisons de préférer le produit d'une firme au produit d'une autre firme. Le choix de l'acheteur n'est ainsi guidé que par le prix.
- 3- La libre entrée sur le marché signifie que quiconque veut s'adonner à une certaine production peut le faire sans restriction ni délai, pénétrer sur le marché et ainsi concurrencer ceux qui s'y trouvent déjà. Les firmes qui composent l'industrie ne peuvent s'opposer à l'arrivée de concurrents. Ainsi, Les barrières à l'entrée sont des obstacles techniques (taille des équipements, nature du processus de production) ou réglementaires (normes légales) rencontrés par des entreprises qui cherchent à s'implanter sur un marché (c'est-à-dire à produire une certaine catégorie de produits). Plus ces barrières sont élevées et plus il est difficile pour de nouvelles entreprises de se lancer dans l'activité concernée.
- 4- La parfaite transparence du marché ou information parfaite suppose que les offreurs et les demandeurs soient parfaitement informés des caractéristiques des produits et des prix auxquels ils sont proposés. La parfaite connaissance de tous les facteurs significatifs du marché empêche ainsi que certains profitent d'une information particulière pour manipuler le marché. Les asymétries d'information sur un marché correspondent à un déséquilibre dans l'accès à l'information pour les acteurs de ce marché : les uns sont mieux informés que les autres. Elles altèrent la transparence sur ce marché, le plus souvent en défaveur des consommateurs qui ont moins facilement accès à l'information sur la qualité des produits. C'est pourquoi le législateur a instauré, pour les professionnels vendeurs, une obligation d'information et de conseil à l'égard des particuliers.

5- La libre circulation des facteurs de production signifie que le capital et le travail doivent pouvoir se déplacer librement à la recherche de la meilleure opportunité de rémunération. Cela suppose donc la libre circulation des capitaux dans le monde ainsi que l'ouverture des frontières aux flux migratoires.

Les asymétries d'information sur un marché correspondent à un déséquilibre dans l'accès à l'information pour les acteurs de ce marché : les uns sont mieux informés que les autres. Elles altèrent la transparence sur ce marché, le plus souvent en défaveur des consommateurs qui ont moins facilement accès à l'information sur la qualité des produits. C'est pourquoi le législateur a instauré, pour les professionnels vendeurs, une obligation d'information et de conseil à l'égard des particuliers.

C. Les externalités : des effets indirects induits par l'activité productive des entreprises

Les externalités sont des effets indirects (non recherchés et non comptabilisés) qui résultent de l'activité des entreprises et ne sont pas pris en compte par le marché (dans le prix de vente des produits par exemple).

Les économistes distinguent les externalités négatives (ex. : pollution, atteintes à l'environnement...) et les externalités positives (ex. : amélioration de la qualification des salariés grâce à l'expérience acquise, amélioration de la sécurité...)

En conclusion, nous pouvons dire qu'une entreprise, quelle que soit sa taille, sa structure juridique et la nature de son environnement, noue avec les acteurs de son environnement, des relations complexes et de natures différentes : relations marchandes et non marchandes, relations de concurrence et de coopération. Celles-ci sont stabilisées par le droit des contrats.

Beaucoup de relations économiques s'établissent sur des marchés (marchés de biens et de services, marché du travail, marchés financiers). Il arrive que l'accès aux marchés soit entravé par des barrières à l'entrée et que le fonctionnement des marchés se caractérise par des asymétries d'information, source de déséquilibre entre les acteurs. C'est pourquoi le droit exerce une vigilance tant au niveau de la rédaction des clauses contractuelles que de l'exécution des contrats. Par ailleurs, certains effets induits par l'activité des entreprises ne sont pas comptabilisés : ce sont les externalités. Dans le cadre de ses relations avec les acteurs économiques (parties prenantes), l'entreprise poursuit des finalités diverses et, dans une perspective de pérennité, doit sans cesse se préoccuper de sa performance.